

Révision Schéma de Cohérence Territoriale Saumur Val de Loire



Un outil de planification

Nous sommes ravis de vous présenter cette édition de notre lettre d'information dédiée au Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Ce document, essentiel pour notre territoire, guide notre développement en intégrant les enjeux économiques, sociaux et environnementaux.

Grâce à ce projet, nous avançons vers un avenir plus durable et équilibré. Transition écologique, mobilité et aménagement urbain sont au cœur de nos actions. Ces réalisations sont le fruit d'une collaboration étroite avec tous les acteurs du territoire, et nous tenons à remercier chacun pour son engagement.

Votre participation est cruciale. Continuez à partager vos idées et à vous impliquer dans notre démarche collective.

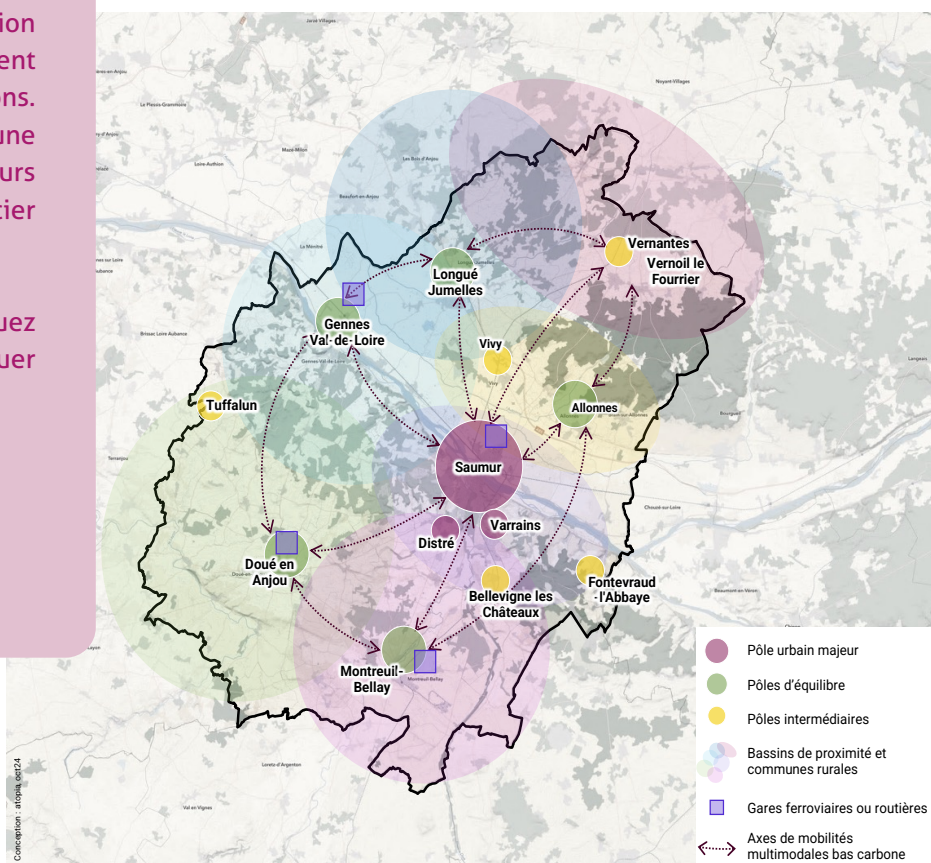
Bonne lecture à toutes et à tous,
L'équipe SCoT

Qu'est-ce qu'un PAS ?



Projet d'Aménagement Stratégique

Le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) et politique est la pierre angulaire du SCoT car il formule l'ambition du territoire pour les 20 ans à venir et la stratégie à mettre en œuvre pour y parvenir. Document transversal, il vise à répondre aux enjeux identifiés dans le diagnostic. Ainsi, il définit les objectifs de développement et d'aménagement du territoire, en lien avec les orientations nationales (intégration des lois relatives à l'aménagement des espaces) et régionaux (premières déclinaisons du SRADDET).



Sources : BD CARTO® - BD TOPO® - atopia 2023

Une ambition stratégique pour 2050...



L'AMBITION 2050

Pour 2050, un Saumurois inscrit dans des relations inter-régionales fortes pour rayonner et répondre localement aux besoins de bien vivre des habitants.

Le Saumurois cherche à être identifié comme un **territoire du bien vivre** (culture, paysages, gastronomie) qui accompagne les initiatives dans le cadre de vie unique d'une ville moyenne, offrant une **alternative aux métropoles** grâce à un dialogue renforcé entre la ville et la campagne.

Pour amplifier son rayonnement, il cherche à accroître son interaction avec les territoires voisins, à consolider un **système territorial ouvert**, connecté aux dynamiques régionales du Grand Ouest (résidentielles et économiques) et poursuivre son inscription dans l'axe ligérien (tourisme du Val de Loire, mobilités ferrées)

Le soutien à un renouvellement des dynamiques résidentielles et économiques du Saumurois doit permettre de :

- Accroître le **progrès et la qualité de vie** des habitants
- Accélérer les **transitions** énergétiques, écologiques et foncières
- Faciliter **l'adaptation** des espaces aux effets des changements climatiques et des évolutions sociales et économiques.

Des objectifs nationaux



Aménager le Saumurois pour tirer parti de ses interactions avec les pôles ligériens

En 2050, le Saumurois s'inscrit dans des **interactions étroites et des flux structurants avec les pôles régionaux limitrophes**.

En plus de développer des **échanges économiques et touristiques**, il nourrit notamment avec les pôles ligériens (Angers, Chinon, Tours), des **échanges résidentiels forts et multiples**. Ceux-ci sont d'autant plus intenses sur les franges du territoire.

L'objectif pour le Saumurois est de tirer parti de ces dynamiques socio-économiques au bénéfice de l'ensemble de son territoire. L'objectif est aussi de **maintenir et de développer des liens économiques avec des pôles extérieurs, tout en engageant la trajectoire bas carbone** fixée pour 2050, et d'optimiser ces flux pour dynamiser l'ensemble du territoire.

L'ambition est d'**intensifier et de renforcer l'attractivité pour soutenir une dynamique résidentielle et socio-économique globale nécessaire à l'accélération des transitions**.

Orientation 1 Optimiser les mobilités entre le Saumurois et les pôles voisins à la faveur des modes bas carbone.

Orientation 2 Valoriser les spécificités patrimoniales du territoire pour offrir un cadre de vie qualitatif et apaisé.

Orientation 3 Faciliter les parcours résidentiels à l'échelle du Saumurois en poursuivant la diversification et la rénovation de l'ensemble du parc de logements.

Orientation 4 Articuler l'offre touristique de rayonnement national avec une offre de loisirs qui participe au bien être des habitants.

... déclinée en 3 axes transversaux

à intégrer aux réflexions



Accroître le rayonnement du Saumurois en valorisant la diversité de ses espaces



D'ici 2050, le Saumurois entend renforcer sa capacité à répondre aux besoins présents et futurs de ses habitants grâce à une **gestion équilibrée et innovante de ses richesses**. Celles-ci s'appuient sur la **diversité de ses terroirs, bassins de vie, paysages et savoir-faire**. L'objectif du territoire est d'établir un modèle territorial durable en conjuguant **les atouts de l'offre métropolitaine avec la proximité à la nature et aux patrimoines**, offrant ainsi une meilleure adaptabilité aux évolutions futures et garantissant **un cadre de vie de qualité sur le long terme**. Cela nécessite :

- ▶ Des pôles économiques dynamiques, attractifs et rayonnants à l'échelle régionale ;
- ▶ Un réseau de villes et de bourgs qui renforcera l'offre de services et d'équipements ;
- ▶ Le développement de filières locales, notamment alimentaires, pour assurer l'autosuffisance ;
- ▶ Une gestion durable préservant les capacités des ressources naturelles.

Orientation 1 Renforcer la visibilité économique en consolidant l'armature de pôles économiques.

Orientation 2 Améliorer le niveau de services et d'équipements en s'appuyant sur l'armature territoriale.

Orientation 3 Développer les filières primaires en protégeant les espaces agricoles et forestiers.

Orientation 4 Optimiser les capacités de nos ressources en les gérant durablement.



S'appuyer sur les atouts patrimoniaux pour une transition écologique et énergétique adaptée

D'ici 2050, le Saumurois envisage la mobilisation de ses ressources patrimoniales pour **faire face aux effets du changement climatique**. Ses richesses naturelles, agricoles et culturelles constituent de véritables leviers d'adaptation dans le respect des composantes intrinsèques de son identité unique.

Il s'agit de **déployer une stratégie ambitieuse et intégrée d'atténuation et d'adaptation**, engageant le Saumurois dans une **gestion sobre et responsable de ses ressources** pour atteindre la neutralité en matière d'artificialisation et d'émissions d'ici 2050.

L'atteinte de cette vision implique, de :

- ▶ Redéfinir les paysages patrimoniaux dans une optique post-carbone ;
- ▶ Renforcer les trames écologiques comme fondement de l'adaptabilité du territoire ;
- ▶ Mobiliser le patrimoine bâti pour assurer la résilience des espaces urbains ;
- ▶ Soutenir les secteurs économiques clés dans l'adoption de modèles éco-contributeurs.

Orientation 1 Intégrer les défis climatiques et énergétiques dans la gestion patrimoniale des paysages

Orientation 2 Renforcer les trames écologiques comme fondement de l'adaptabilité du territoire

Orientation 3 Remobiliser le patrimoine bâti pour assurer la résilience des espaces urbains

Orientation 4 Accompagner les activités économiques structurantes en faveur de modèles éco-contributeurs.

La phase PAS est terminée

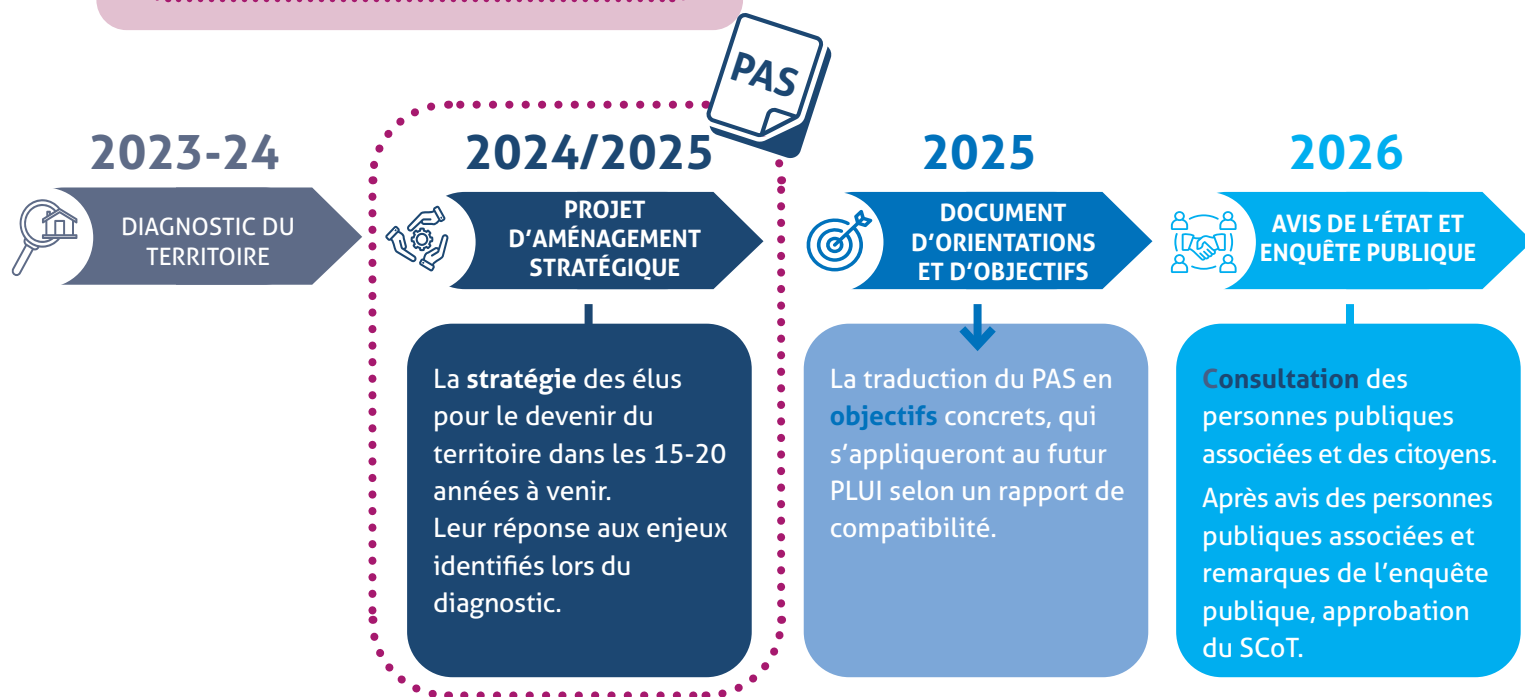
Et après ?



?

Prochaines étapes de la révision du SCoT

► Calendrier de la révision du SCoT



*Gennes Val-de-Loire, Longué Jumelles, Doué en Anjou, Montreuil-Bellay et Allonnes